



Notification d'appel chambre sociale

Par MoLrh

Bonjour,

Je me permets de vous solliciter pour une demande d'information relative à la notification d'appel devant la chambre sociale.

J'ai obtenu un Jugement en ma faveur en première instance CPH, notifiée aux parties.

Le délai d'appel est dépassé depuis plus de 15 jours.

A ce jour je ne sais pas si la partie adverse a introduit une action en Appel de cette décision, n'ayant reçu aucune information, ni de la part de la partie adverse ni de la part du greffe Social.

Savez-vous svp sous quel délai, le greffe social aurait dû m'informer, si un appel a été interjeté?

En vous remerciant.

Cordialement.